



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2706

	Nr 2106			
Rapport d'inspection - Instal	lation électrique domest	ique BT / T	BT existan	te
N° de rapport : 2 Controle dans le cadre d'une vent				
Concerne contrôle dans le cadre d'une vent	e 🛘 contrôle périodique			
Type d'habitation	l autres :			
Demandeur:	- SekANC			
Personne sur place : Adresse de la visite : Date de visite : Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 0 Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM est	code EAN de l'installation :	NC.	. D.	
Adresse de la visite : 58 9 66 66	DY BATTANT	15 47	- 510	Seoke
Date de visite : Alle S/M Date d'émission	· ACIO PIA Références	client ·	11	
Référentiel réglementaire : RGIF art D 271 A	276 his at derogations D 27	1 bic D 279		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	CHECK-LIST-INS-E-11	I DIS 🖬 270		
Description de l'installation visitée :	: OnEok-Elo1-INS-E-11			
Tension d'utilisation : 🔼	Protection générale du branç	homont :	^ ^	
✓3N400 V Øx230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de cir	ouite terminau	v
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	s:	HOHIDIC GC CIT	cuito terriiriau	^
Description	<u>. </u>	En ordre	Dog on	
Description		Enorare	Pas en	n.a. ou
Correspondences des sehémas à l'installation			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		- /	X	
Etat du matériel électrique installé		X	i i	
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirections de la contact de				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			V	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			1	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles princi			V	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux	appareils		1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 2		X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la	terre:	edolo	X	
Résistance de dispersion de la prise de terre	Al. Malurable	2	X	
Identification des appareils de mesure : reprise	e dans le dossier équipement indi	viduel de l'agen	t SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :				
Voir AN				
UOI K	\sim \sim \sim \sim			*****

	*************************	*************		
Conclusion:	************************************			
	orintiana di CIE I a nua shai	t-01 f -:	- 11	
☐ L'installation électrique est conforme aux pres dans le délai prescrit par la réglementation en	Viguous au R. G. I.E. Le prochai	n controle perio	ogiq ue est a c	#ectuer
L'installation électrique n'est pas conforme au		vioito complém	antalva aat X	0
exécuter par le même organisme après mise	en conformité de la terme de 1	visite complen g mais après si	ientaire est a	oto do
vente.	en comonnite di au terme de 1	o mois apres si	gnature de l'a	cie de S
Les résultats du contrôle ne permettent pas d	émettre de conclusion. Un eva	men compléme	ntoire est à e	Vántar C
par le même organisme en vue de compléter	le dossier	men compleme	Maire est a e	xecnier 1
Nom et visa de l'inspecteur :		o du domande	nauw wá II	. }
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	NOM Et VIS	a du demandeur	pour reception	· (3)
2/				effectuer (C)
CUFFAR	5			75
socotte Domenic	CO			1 1



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 1288 23/110 9/15/06
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: # Physeure de boque de Talinga de plan Electrique de l'inglable plan & Absence de Sufforts adoptés à certains protériel à post fixe. # Absence de Section nem al Texte # Pecon d'Itanue ment de coffet électrique et de certains protériel à post fixe de la coffet par l'inglable par l'inglable post et de certains protériel à post fixe.